DIXIEME COURS DE PALEOGRAPHIE

Cette fois-ci nous avons choisi un texte extrait des registres de la cour de justice ordinaire (qui est en quelque sorte l'ancêtre de notre justice de paix). Le document en question est daté de 1618.

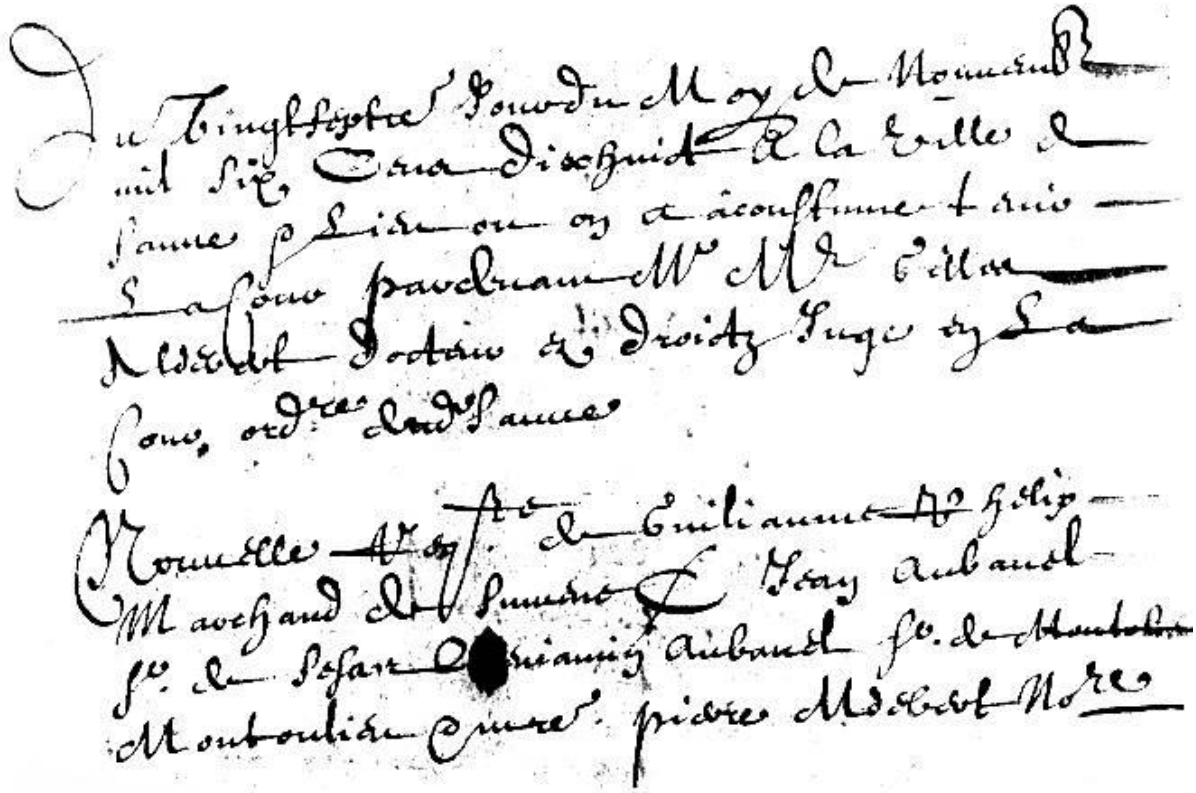

Tout d'abord, en voici la transcription. Comparez là bien avec le texte original :

1. Du Vingt Septie Jour du Moy de Nouvemb
2. mil Six Cens dixhuict a la Ville de
3. Sauve et lieu ou on a acoustume tenir
4. La Cour pardevant Mr Me Gilles
5. Aldebert docteur ez droictz Juge en La
6. Cour ordre dudt Sauve
7. Nouvelle Reqte de Guiliaume Phelip
8. Marchand de Sumene C Jean Aubanel
9. Sr de Sesas Beniamin Aubanel Sr de Montolieu
10. Montoulieu et mre Pierre Aldebert Nore

Les 4 remarques que nous feront sont les suivantes :

- Certaines lettres prennent de l'extension sur la ligne comme pour ("ez")

- D'autres mots sont lier ensemble, comme pour , c'est-à-dire "et m(est)re" (nous avons souvent rencontré ce cas, qui complique quelque peu la lecture pour le néophyte)

- Une abréviation nouvelle apparaît: c'est le mot 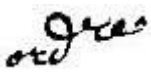 , qui s'écrit "ordre" pour "ordi(nair)e" (à ne pas confondre avec le mot "ordonnance" que l'on trouve sous la forme "ordce")

- enfin, notez bien la forme de chaque lettre, comme dans pour "pardevant" (la forme particulière du "D" peut entrainer une erreur d'interprétation - ressemblance avec le doublet "CL").

Voici un exemple de transcription "pour publication" :

1. Du vingt septi(esm)e jour du moy de Nouvemb(re)
2. mil six cens dixhuict, à la ville de
3. Sauve et lieu où on a acoustumé tenir
4. la Cour, pardevant M(onsieur) M(estre) Gilles
5. Aldebert, docteur ez droictz, juge en la
6. Cour ord(inai)re dud(i)t Sauve.
7. Nouvelle req(ue)te de Guiliaume Phelip,
8. Marchand de Sumène, C(ontre) Jean Aubanel,
9. S(ieu)r de Sésas, Beniamin Aubanel, S(ieu)r de (Montolieu)
10. Montoulieu et m(est)re Pierre Aldebert no(tai)re

Bon! Voici le nouveau devoir (tant attendu). A vos crayons... virtuels !

Mr Albert a requis & prie de vouloir

Salle & Sindic advocats de la partie adverse

este faict extraict du rolle & brevet sur

lequel l'imposition actionnee de la d. coste a

este faicte ayant a cest effect falles ...

aussi a dite ... de la le sr Juge

et valuation pour que la ... ...

plusieurs parties & plusieurs advocats este

dict d[illegible] quel communiquera les actes

a Mr Salle a d. plus anciens ... ...

duquel la ... la ... pour

... contestes au premier ou ... ...

devers le greffe.